

Floreffe/Floreffe : suivi archéologique autour de l'étang du Colombier

Michel SIEBRAND

Dans le cadre du vaste projet d'assainissement des eaux usées initié par l'INASEP en province de Namur, la société Sodraep a posé, en 2011, une série de conduites d'évacuation dans la commune de Floreffe et plus particulièrement dans le site classé de l'abbaye.

C'est donc dans ce cadre que le service de l'Archéologie (direction extérieure de Namur) a effectué, entre le 16 août et le 14 septembre, le suivi de la pose d'une conduite entre le parking de l'école primaire de l'abbaye et le rond-point situé au croisement de la RN90 et de la rue du Séminaire. Ce tracé, long de 285 m, traverse le parking de l'école puis remonte la voirie vers le sud-ouest sur une distance de 115 m. À hauteur de l'entrée du parc de l'étang de l'abbaye, il oblique vers

le rond-point et traverse celui-ci sur une longueur de 85 m.

L'é étroitesse de la tranchée (1,50 m), la profondeur variable (entre 2 et 4,50 m) et la vitesse d'exécution des travaux ont limité les observations et les interprétations. Toutefois, ces derniers ont permis de rencontrer une série de structures archéologiques inédites et d'atteindre le socle rocheux à plusieurs endroits.

Ainsi en remontant du parking vers l'entrée du parc de l'étang, le chantier a recoupé un tronçon du mur de clôture du parking (F01) arasé sur une demi-douzaine de mètres pour faciliter l'accès au parking. Ce mur avait une épaisseur de 0,80 m et était conservé sur une hauteur de 0,60 m. Il n'a pu être daté avec précision mais il semble déjà figurer sur certaines gravures du début du 18^e siècle, voire du 17^e siècle.

À environ 30 m du parking, au sud-ouest, 4 piquets (F13) ont été retrouvés dans l'alignement de la tranchée, à une profondeur de 2,40 m et distants les uns des autres de 1 m environ. D'une longueur de 0,80 à 1,20 m et

d'un diamètre moyen de 0,15 m, ils n'ont pu être datés à ce jour. Quant à leur fonction, il est plausible qu'il s'agisse d'éléments d'une clôture ou plus vraisemblablement d'une limite de berge. En effet, il apparaît clairement sur les documents iconographiques du 18^e siècle que l'étang était plus étendu vers le nord ; la vase environnant les piquets découverts semble attester cette constatation.

À 90 m du parking, la tranchée a mis au jour, sur une longueur de 3,20 m, un tronçon de mur (F03), orienté ouest/est. Large de 0,70 m, il était conservé sur une hauteur de 1,30 m. Un niveau de circulation a été observé contre sa face sud, à une profondeur de 1,10 m. Dans l'état actuel de nos connaissances, nous ne pouvons le dater avec précision, ni lui donner une fonction. Mais il est vraisemblable qu'il faille l'associer à un complexe de maçonneries rencontré à une quinzaine de mètres plus au sud. En effet, un mur (F04) de facture semblable à F03, orienté nord/sud, fut observé sur une longueur de 2,20 m, une largeur de 0,70 m et une hauteur totale de 0,97 m.

Contre la face ouest de F04, était accolé un massif, large de 2,60 m, comportant un canal (F08), orienté nord/sud et large de 0,50 m. Ce dernier était délimité par deux banquettes en pierre de taille qui reposaient sur un fond de dalles de schiste (96 x 70 x 16 cm) qui plongeait nettement vers le nord, indice peut-être d'une chute d'eau.

